

COMMISSION DU PACIFIQUE SUDDIXIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 13 - 17 mars 1978)

EXPOSE NATIONAL - PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE

1. L'année dernière a été la plus mauvaise dans l'histoire de l'industrie thonière de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec des captures totalisant 24.000 tonnes. Les prix élevés de la bonite pendant presque toute l'année 1977 ont compensé dans une certaine mesure le manque de volume. Dans le Golfe de Papouasie, la pêche au chalut a produit 900 tonnes de crevettes et 50 tonnes de queues de langoustes. Les pêcheries récifales basées à Daru ont produit 25 tonnes de queues de langoustes.
2. Les résultats de recherches en ayant démontré la nécessité, certaines restrictions affectant le volume des prises et l'aire d'opération ont été imposées aux chalutiers pendant la migration des langoustes. Des anchois du genre *Stolephorus* ont été gardés en captivité dans des viviers pendant des périodes allant jusqu'à deux semaines, avec un minimum de mortalité.
3. "Sol pis", le produit du projet de salaison de la Rivière Sepik, où l'on traite surtout des filets de Tilapia, est de mieux en mieux accepté dans les régions montagneuses. Le projet a traité environ 30 tonnes de poisson en 1977.
4. Le gouvernement a reçu plusieurs propositions pour la création de complexes de congélation et de transformation du thon à terre. Les négociations en vue de la création d'une conserverie de thon à Manus sont entrées dans leur phase finale.
5. La délivrance de permis de capture d'appâts dans les zones réservées sera dorénavant fonction de l'importance des opérations de transformation effectuées à terre par la compagnie intéressée.
6. L'introduction de machines à glaces et la construction de marchés sont destinées à promouvoir la pêche au niveau du village. Dans l'Ouest de la Nouvelle-Bretagne, un projet a été conçu autour d'une barge de congélation qui pêcherait et achèterait du poisson dans divers villages pour le livrer ensuite à Lae et à Rabaul. La barge arrivera au début de 1978.

7. Un don de 93.000 K des Nations Unies permettra d'améliorer le projet de pêche artisanale de l'écrevisse (Cherax albertisi). Ce don permettra l'achat d'un bateau équipé pour la congélation et assurera le traitement d'un chef de mission.

---